



Agence pour l'Evaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Evaluation du cursus « Marketing » 2010-2011

RAPPORT FINAL DE SYNTHESE

**Institut Provincial d'Enseignement de
Promotion Sociale de Seraing (IPEPS)**

Comité des experts :

M. Robert A. ZEHNDER, président

M. Laurent ARNONE, M. Alain PIEKAREK, M. Michel SYLIN

14 juin 2011

INTRODUCTION

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2010-2011 à l'évaluation du cursus « Marketing ». Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 18 et 19 octobre 2010 à l'Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Seraing (IPEPS), pour procéder à l'évaluation de cette formation. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité, et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Note de contexte : le comité des experts s'est retrouvé face à l'évaluation d'un bachelier en cours de mise en œuvre¹, ce qui limite la portée de l'analyse mais par ailleurs facilite l'implémentation d'actions puisque la réalisation du nouveau programme n'est pas encore complète. Tout au long de ce rapport, il faudra tenir compte de cet élément. Le comité des experts suppose que les propositions de recommandations seront d'autant plus aisées à étudier et à implémenter dans un temps réduit.

En prologue, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les autorités académiques de même que les enseignants, le personnel administratif et technique et, *last but not least*, les étudiants, anciens et actuels, qui ont accordé de l'importance et du temps à cette autoévaluation, puis évaluation externe, en participant aux entrevues et en témoignant avec rigueur et éthique de leur expérience.

Les membres du comité ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de liberté intellectuelle, et tiennent à souligner qu'ils se sont collectivement et individuellement enrichis au contact des pratiques et des réflexions menées dans cette formation.

L'objectif du présent rapport est :

- 1° de faire un état des lieux, pour le programme évalué, des forces et faiblesses que les experts ont cru pouvoir identifier et
- 2° de proposer des recommandations, eu égard à ces constatations, pour aider l'entité à construire son propre plan d'amélioration.

Ce rapport est construit en regard des chapitres abordés dans le rapport d'autoévaluation soumis préalablement à la visite et dans le respect du décret du 22 février 2008 et de ses arrêtés d'application.

¹ 2008-2009 servait d'année de référence à l'évaluation interne, année au cours de laquelle seul le premier niveau du bachelier se déroulait. Au moment de la visite, le dernier niveau du bachelier venait de débiter.

EN SYNTHÈSE

Atouts majeurs

- Mutation du graduat en bachelier (approche année versus approche modulaire, mémoire versus épreuve intégrée EI, valorisation des acquis antérieurs, ...) en enseignement de promotion sociale
- Singularité de l'offre de la formation en horaire décalé, pour la province de Liège
- Nouveau type de public, ces étudiants de bachelier dont plusieurs cherchent même des passerelles vers les masters et dont il convient d'identifier les besoins réels

Défi majeur

Construire un projet fédérateur articulé sur la mutation du graduat en bachelier en identifiant les besoins réels des étudiants et les enjeux de l'enseignement de promotion sociale (EPS) et en développant des actions concrètes et dynamiques au delà des contraintes matérielles de l'établissement.

Recommandations majeures

- Créer une fonction de coordonnateur de section (dispositif de coordination pédagogique)
- Accorder les visions de la direction et de ce coordonnateur de section pour développer les potentialités du bachelier EPS marketing.

Dans un premier temps :

- Développer - parmi les acteurs internes (les enseignants, les étudiants, ...) - un *leadership* efficace capable de valoriser les potentialités en présence et mettre en place le projet fédérateur (exemples : conseil pédagogique incluant l'ensemble des acteurs de l'école).
- Concrètement, mettre en place le plan d'actions.

Dans un second temps, développer des structures orientées vers l'extérieur assurant l'intégration du projet pédagogique dans la réalité socioéconomique locale (exemples : conseil stratégique mixte, réseau d'*alumni*, etc.).

Présentation de l'institution

Dans une société où la formation continuée est sans cesse mise en avant, l'enseignement supérieur de promotion sociale constitue un outil particulièrement souple et adapté à la création de formations destinées à des adultes. Celles-ci répondent à des besoins personnels ou sont organisées à la demande des entreprises dans le cadre de conventions et de partenariats.

Sa modularité, une caractéristique majeure, permet à chacun d'avancer à son propre rythme selon ses disponibilités professionnelles.

L'IPEPS forme des étudiants dans deux secteurs prioritaires, par rapport au tissu industriel local, à savoir :

- le secteur économique : bacheliers en Comptabilité, Marketing et Informatique de Gestion
- le secteur technique : bacheliers en Electromécanique et Techniques graphiques.

Gestion de la qualité dans l'entité et gouvernance

Le comité des experts reconnaît les éléments positifs suivants :

- 1 l'évaluation interne, coordonnée (à temps partiel) par deux enseignants, encadrés par un agent qualité EPS du CPEONS
- 2 l'aspect structuré du rapport d'autoévaluation (RAE) et la mise en place d'une démarche de réflexion SWOT² avec identification d'un plan d'action pertinent
- 3 la méthodologie adoptée qui a privilégié dialogue et concertation.

Il constate toutefois :

- 1 l'absence de politique structurée à moyen et long termes
- 2 la différence flagrante entre l'analyse opérée dans le RAE et la capacité des acteurs à la décrire et à projeter la mise en œuvre des propositions des quatre axes d'action retenus³. Cette différence conduit à une périlleuse « décredibilisation ».

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Le comité des experts recommande dès lors, et dès à présent, de :

- 1 profiter de la charpente relativement récente du cursus
- 2 structurer la poursuite des efforts entrepris
- 3 mettre en œuvre le plan d'actions proposé et auquel le comité des experts souscrit pleinement
- 4 consulter et impliquer les anciens étudiants et le monde professionnel dans la suite du processus
- 5 transformer les propositions en stratégie, puis les compléter en définissant les moyens, les échéances et les responsables.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

² SWOT = analyse *Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats* ou Forces, Faiblesses, Opportunités et Risques

³ A savoir, l'écoute et l'adaptation aux besoins des étudiants, centrer davantage les enseignements sur la réalité économique des entreprises, apporter une amélioration aux actions de communication internes et externes, la recherche de solutions permettant de pallier le manque de moyens structurels

Participation des étudiants aux instances

Le comité est heureux de constater l'implication des étudiants dans la démarche qualité. Il conviendrait toutefois que les représentants des étudiants proposent aux autres étudiants de la section un feedback régulier suite à leurs participations et suggestions.

CHAP 2 : Les programmes d'études

En général

Le comité des experts note favorablement un projet éducatif fort louable, prévoyant un enseignement adapté individuellement à chaque étudiant, mais se demande s'il tient compte de facteurs externes (financiers, etc.) et donc s'il est pleinement réalisable.

Le comité des experts souligne également :

- 1 le caractère qualifiant du bachelier en Marketing. En effet, vis-à-vis de ce nouveau programme, les experts ont enregistré, de la part des étudiants, une attente importante en termes de préparation au futur, attente qui s'inscrit dans leur projet de développement professionnel soit à poursuivre en cycle long soit à créer leur propre PME, par exemple. C'est pourquoi le comité des experts recommande à l'entité de réaliser un « audit marketing », à savoir, identifier plus clairement le nouveau profil des étudiants et les implications en résultant.
- 2 la perception d'un hiatus : la mise en œuvre, par l'entité, du programme se décline dans une logique « haute école » et non dans une logique d'enseignement de promotion sociale de régime 1 (l'entité a modifié ses programmes le plus tard possible ; les intervenants parlent d'années d'études plutôt que de modules et pointent la difficulté de mettre en œuvre la valorisation des acquis antérieurs, tels l'expérience professionnelle ou personnelle, d'assurer la connaissance des langues, de réaliser les passerelles de passage du graduat vers le bachelier). En recommandation, et compte tenu de l'intérêt cité supra, le comité des experts suggère d'utiliser l'approche modulaire dans son intégralité, y compris l'approche par compétences et la valorisation des acquis et, ainsi, de favoriser le parcours flexible des étudiants.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 des cours largement illustrés par des exemples concrets, notamment issus des activités professionnelles des étudiants ; cependant le comité des experts relève aussi qu'il n'y a guère d'ouverture vers l'extérieur, pratiquement aucun lien avec le monde professionnel et socio-économique et une faible représentativité de celui-ci au sein de l'équipe pédagogique ; en outre, le professeur titulaire, également actif professionnellement, dispense les principaux cours de la section, sur plusieurs soirées par semaine ; ses formation et spécialité sont-elles assez pointues, sa disponibilité est-elle suffisante ?
- 3 flexibilité : à savoir une faculté d'adaptation aux attentes individuelles et aux contraintes des étudiants travailleurs (sauf pour les stages, cf. infra) ; en revanche, les experts estiment que trop de flexibilité se traduit aussi par un manque de normalisation des pratiques (notamment en termes de modalités d'évaluation), qui rend le projet pédagogique moins visible. Ceci est corroboré par des témoignages de non-coordination pédagogique (suivi des contenus/compétences) d'une UF à l'autre.

Par conséquent, le comité des experts recommande de structurer – peut-être avec les étudiants – l'information et l'organisation et d'utiliser les fiches UF.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 4 en ce qui concerne l'information, les experts ont noté l'élaboration de la brochure d'information de premier niveau. Toutefois, les étudiants se disent peu informés et cela s'est avéré exact lors des entretiens.

Le comité des experts recommande de développer et de diffuser l'information auprès des étudiants :

- brochure pour les autres niveaux du programme

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- profil professionnel, fiches UF, table des matières, supports de cours, modalités d'évaluation, réalisation et évaluation des stages et de l'épreuve intégrée, passage du graduat en bachelier

- pré-requis des connaissances en langues et, en parallèle, de mettre en place la diffusion systématique du questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, qui existe déjà par ailleurs.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Ne bénéficiant d'éléments concrets que pour le premier niveau, la cohérence de l'agencement des modules du cursus n'est pas encore établie et le comité des experts ne peut la vérifier.

Stages et Épreuve intégrée (EI)

Rappel : voir note de contexte page 2 de ce présent rapport. L'analyse ci-dessous se base sur des données mixtes : la première vague des candidats bacheliers entament leurs derniers modules au moment de la visite des experts et certaines informations sont fournies par des anciens étudiants, diplômés du graduat.

Le comité des experts souhaite mettre en exergue :

- 1 la participation des étudiants en cours de cursus à la défense de l'épreuve intégrée de leurs « aînés », une excellente initiative considérée comme une bonne pratique à disséminer
- 2 l'accès à l'emploi par la liaison stages – épreuve intégrée.

Cependant, les experts relèvent d'autre part :

- 1 la structuration des stages « sur trois années », donc non modulaire
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 2 la difficulté pour les étudiants travailleurs de trouver des terrains de stages et de réaliser ceux-ci
- 3 le déséquilibre de la charge de travail des étudiants du 3^{ème} niveau que crée l'accumulation des cours, du stage et de l'épreuve intégrée
[Droit de réponse de l'établissement](#)

Ils recommandent en conséquence :

- 1 d'augmenter la flexibilité relative à l'exécution du stage
 - en permettant l'organisation successive des deuxième et troisième stages
 - en dispensant du stage d'observation en première année ceux ayant déjà une expérience professionnelle (opérationnalisation du système de valorisation des acquis de l'expérience antérieure pour le premier stage)
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 2 de développer l'offre de stage pour les étudiants travailleurs, par exemple au travers un réseau d'anciens étudiants.
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 3 de ne pas s'appuyer sur l'expérience de l'EI en graduat à laquelle peu d'étudiants se présentaient (motifs invoqués : guère d'incitation de la part du corps enseignant et manque de motivation des étudiants qui recevaient une certification de réussite de cours apparemment suffisante pour décrocher un emploi).
[Droit de réponse de l'établissement](#)

Si le Conseil des études qui sanctionne l'épreuve intégrée s'adjoint des membres extérieurs à l'établissement, il semble toutefois qu'un manque d'information doublé d'un manque d'encadrement caractérise la préparation de cette épreuve. Le comité des experts a aussi pointé la non-implication de l'équipe pédagogique dans la constitution des jurys. Ils recommandent que l'évaluation de l'épreuve intégrée s'effectue sur les compétences acquises.

In fine, le comité des experts recueillent l'expression de nombreuses contraintes administratives et organisationnelles, à savoir :

- la lourdeur administrative propre au régime 1⁴
 - la pesanteur du volume horaire pour les étudiants : 4 à 5 soirées/semaine, de 17h30 à 21h, auquel s'ajoute le retard à l'arrivée (17h30) des étudiants sous contrat de travail
 - le démarrage des langues au niveau UF3 (anglais) et UF2 (néerlandais) implique des connaissances préalables pas toujours évidentes
- [Droit de réponse de l'établissement](#)
- l'organisation des cours en soirée rend difficile la réalisation et la planification des stages.

Le comité ne peut que souscrire à la recommandation formulée par l'entité elle-même, prévoyant une réflexion, au sein d'un groupe de travail (professeurs et coordonnateur qualité) pour

- renforcer l'encadrement des étudiants
- rechercher des lieux de stage, améliorer l'accueil des étudiants par les entreprises
- assurer l'image de la formation et de l'institution auprès des milieux concernés
- structurer la représentation étudiante dans les divers organes de consultation/ décision.

⁴ Organisation de l'enseignement de promotion sociale selon le décret du 16 avril 1991

CHAP 3 : Vie étudiante

Le passage du graduat au bachelier a eu des conséquences mesurables sur le nombre d'étudiants inscrits. L'augmentation du volume horaire, l'obligation de réaliser des stages, les cours de langues obligatoires avec des pré-requis élevés, l'allongement du nombre d'années d'étude ainsi que les modalités d'organisation de la formation en cinq soirées par semaine ont constitué autant de motifs de découragement et d'abandon chez un certain nombre d'étudiants.

Le comité des experts note toutefois (voir chapitre 2 *supra*) une motivation renforcée chez les étudiants actuellement inscrits pour le cursus. Cette motivation se reflète dans le haut pourcentage de réussite des différentes unités de formation (UF). Le faible nombre d'étudiants inscrits ici peut offrir un avantage complémentaire.

Le comité des experts souligne également les bonnes relations étudiants – professeurs et les excellents contacts entre les étudiants et l'administration de l'établissement.

En ce qui concerne l'aide à la réussite, le comité des experts constate certaines carences. Selon le comité des experts, le besoin le plus urgent est d'offrir, au sein de l'établissement ou à l'extérieur, des cours préparatoires en langues, compte tenu des pré-requis attendus à l'entrée des UF de langues.

Le comité des experts regrette également l'inexistence de toute structure officielle organisant la consultation de l'avis des étudiants de la section Marketing (exception faite de la Commission d'évaluation interne de la qualité).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Ressources humaines

Le comité des experts constate parmi les points d'amélioration :

- 1 Malgré le fait que l'interaction entre enseignants et enseignants, administration et direction soit facilitée par la petite taille des groupes-classes, des problèmes de communication existent entre les différents acteurs : étudiants de niveaux différents, enseignants entre eux, de même qu'entre les enseignants et la direction.
- 2 Les compétences liées au cœur du métier (*core business*) de la section (le marketing) reposent sur un ou deux enseignants
- 3 Une coordination pédagogique insuffisante (exemple : sachant que le Conseil des études se réunit à la demande, et généralement une seule fois par an en fin d'année, les experts s'interrogent : un calendrier plus systématique ne permettrait-il pas un meilleur suivi des étudiants ?)
- 4 Une faible ouverture vers l'extérieur.

Le comité des experts invite l'établissement à

- 1 mettre en place un système de communication opérationnelle (tout en reconnaissant les difficultés engendrées par l'horaire)
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 2 faire intervenir davantage d'experts et de conférenciers
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 3 veiller à diversifier les attributions d'UF et en favoriser la stabilité
- 4 construire des structures de coordination entre intervenants tant internes qu'externes.
[Droit de réponse de l'établissement](#)

Ressources matérielles et équipements

Le comité des experts estime que l'environnement de travail est « aéré », propre et bien entretenu.

Néanmoins, ce point fort ne constitue qu'une maigre consolation, aux yeux du comité des experts, face à de multiples difficultés d'infrastructure :

- 1 la cohabitation avec l'enseignement secondaire de plein exercice est, aux yeux des experts, franchement non optimale : l'école secondaire met à disposition de l'IPEPS des locaux principalement situés en bordure d'une voie rapide et non pourvus de double vitrage
- 2 l'absence de locaux exclusivement réservés à l'IPEPS empêche l'installation de matériel informatique et multimédia
- 3 l'absence aussi d'espaces de rencontre, notamment pour les enseignants
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 4 l'absence de bibliothèque et d'accès à de la documentation
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 5 l'absence de syllabi dans la grande majorité des cours
- 6 la sous-utilisation des outils informatiques, dont l'internet, et l'absence de logiciels spécifiques à la discipline
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 7 des témoignages de sentiments d'insécurité (ex : incendie, vandalisme, agressions, ...) tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (sur le parking)

En bref, le comité des experts relève de nombreuses inadéquations entre les ressources existantes et les besoins de l'établissement. Pour reprendre une expression formulée par divers intervenants : « l'EPS apparaît aussi comme le *parent pauvre* en comparaison avec la HE installée sur le Campus 2000 à Jemeppe ».

Le comité des experts recommande dès lors :

- 1 de mener une négociation assertive visant la mise à disposition de ressources matérielles
- 2 de soutenir le développement d'une école virtuelle
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 3 de susciter des initiatives et les fédérer en un projet commun.

CHAP 5 : Les relations extérieures

Le comité des experts ne peut que constater leur absence :

- 1 pour les étudiants, guère d'offre concrète, et pas de demande à ce jour pour des échanges de type Erasmus
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- 2 quant à la mobilité du personnel, elle est également inexistante.
[Droit de réponse de l'établissement](#)



Institut provincial d'enseignement
supérieur de promotion sociale de

Seraing

Rue Colard Trouillet 48

4100 - SERAING

N° d'entreprise : 0207.725.104

Matricule : 4526293045

Evaluation 2010-2011 du cursus
Marketing

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

Si l'audit externe a permis de confirmer un certain nombre de forces, faiblesses, opportunités et risques constatés lors de l'audit interne, nous souhaitons toute fois mettre en évidence que bon nombre de recommandations proposées par les experts sont en cours de mise en œuvre dans le cadre de notre plan d'actions. La mise en place de celles-ci facilitera la construction d'un projet fédérateur qui assure le passage du graduat au bachelier.

Enfin, il nous semble utile de préciser que la valorisation des acquis, le principe de modularité ainsi que la mobilité des étudiants entre établissements sont des préoccupations constantes de la direction qui veille à leur mise en place systématique. L'application de ces principes est toutefois limitée, dans une large mesure, par le profil des étudiants de promotion sociale.

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

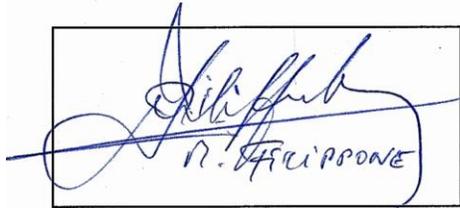
Page	Chap.	Point ¹	Observation de fond
4	1	Gestion de la qualité dans l'entité (constatations point 2)	La différence constatée entre l'analyse opérée et la capacité des acteurs à l'expliquer est due au nombre important de professeurs tout récemment intégrés à la section qui n'ont pas pu participer dès le départ à la démarche qualité.
4	1	Gestion de la qualité dans l'entité (recommandations 5)	La stratégie est déjà définie pour un grand nombre d'actions. La CEI a continué à se réunir, entre autres, pour utiliser l'outil diagnostique, la grille de priorisation et les fiches d'actions, proposés par le Conseil Supérieur de Promotion Sociale. Ces outils ont permis de déterminer pour une série d'actions, les moyens, les échéances et les responsables.
5	2	Perception d'un hiatus (point 2)	Le programme se décline par niveau d'études avec un accent particulier sur la modularité du cursus. Précisons que compte tenu du type de public, très peu de personnes peuvent bénéficier de la valorisation des acquis et que celle-ci est largement mise en place au profit des étudiants provenant d'autres instituts et des Hautes Ecoles. Suite aux recommandations des experts, l'établissement s'est procuré et approprié les logigrammes et procédures proposés par le Conseil Supérieur de Promotion Sociale notamment ceux concernant la valorisation des acquis.
5	2	Flexibilité et proximité (point 3)	Des réunions pédagogiques afin de coordonner le travail des différents enseignants de la section sont déjà prévues.

¹ Préciser le point avec un maximum de détails (page, chapitre, rubrique et numéro du point en question).

5	2	Point 4 Premier tiret	Compte tenu d'une mise en place progressive de la structure du bachelier, ces brochures sont en cours d'élaboration et seront disponibles pour septembre 2011.
5	2	Point 4 Dernier tiret	Ce questionnaire d'évaluation des enseignements est disponible et est utilisé progressivement par les enseignants. Systématisation de son usage durant l'année académique 2011-2012.
6	2	Stages et Epreuve intégrée : Cependant, les experts relèvent : (point 1)	L'agencement des UF stages a été revu : les UF stages 2 et 3 seront regroupées.
6	2	Stages et Epreuve intégrée : Cependant, les experts relèvent : (point 3)	L'étudiant peut choisir d'alléger son cursus en choisissant de différer dans le temps son inscription dans les divers modules.
6	2	Ils recommandent en conséquence (point 1)	La dispense du stage d'observation en première année existe moyennant le dépôt d'un rapport de stage attestant de la pratique professionnelle de l'étudiant.
6	2	Ils recommandent en conséquence (point 2)	Un répertoire des lieux de stage a été créé et sera complété régulièrement. Celui-ci sera mis à disposition des étudiants.
6	2	Ils recommandent (point 3)	Dans le cadre de l'ancienne structure de graduat, il était difficile d'inciter davantage les étudiants qui avaient terminé leur cursus à réaliser leur TFE, sachant qu'une sollicitation par courrier leur était envoyée régulièrement dans le délai de trois ans.
6	2	<i>In fine</i> Troisième tiret : Démarrage des langues	Des solutions de remédiation ont été imaginées et proposées (orientation des étudiants vers des UF langues dans d'autres établissements) aux étudiants mais leur manque de disponibilité (étudiants travailleurs, 5 soirées de cours par semaine) permet difficilement la concrétisation de ces actions.
8	3	<i>Dernier paragraphe</i>	Une structure officielle organisant la consultation de l'avis des étudiants est une volonté de l'établissement cependant elle ne semble pas rencontrer les faveurs des étudiants.
9	4	Le comité des experts invite l'établissement à ... (point 1)	Des réunions afin d'améliorer la communication entre les différents acteurs sont prévues : réunions de coordination, réunions de staff, ...
9	4	Le comité des experts invite l'établissement à ... (point 2)	Des participations à des colloques seront renforcées et des déjeuners – échanges avec des représentants des entreprises sont prévus.
9	4	Le comité des experts invite l'établissement à ... (point 4)	La création d'un poste de coordination est à l'étude.
9	4	Ressources matérielles et équipements Point 3	Un espace de rencontre de l'enseignement de plein exercice (salle des professeurs) est disponible mais non utilisé par les enseignants de promotion sociale.
9	4	Ressources matérielles et équipements Point 4	Les étudiants ont accès à la bibliothèque de la Haute Ecole de la province de Liège en journée.

9	4	Ressources matérielles et équipements Point 6	Un logiciel spécifique au marketing ainsi qu'un nouveau local informatique seront disponibles dès la rentrée scolaire prochaine.
9	4	Ressources matérielles et équipements En bref Point 2	Accès à l'école virtuelle de la Haute Ecole de la province de Liège prévu dès la prochaine rentrée scolaire.
10	5	Point 1	Le profil de nos étudiants, travailleurs pour la plupart, ne leur permet pas d'envisager une participation à des programmes d'échanges de type Erasmus.
10	5	Point 2	Le mode de fonctionnement de l'enseignement de promotion sociale organisé en soirée permet difficilement une mobilité, sur le plan international, des enseignants qui sont par ailleurs occupés sur plusieurs établissements.

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)



N. S. F. P. P. O. N. E.

Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation



Durielle RENSON